

Jacques Leitenberg

Expert-comptable diplômé
jacques.leitenberg@leitenberg.net

Pierre Hildbrand

Expert-comptable diplômé
pierre.hildbrand@leitenberg.net

Olivier Ecabert

Agent fiduciaire avec brevet fédéral
olivier.ecabert@leitenberg.net

Jacques Rais

Expert-comptable diplômé
jacques.rais@leitenberg.net

Joane Meyrat

Experte-comptable diplômée
joane.meyrat@leitenberg.net

Fondation Pro Senectute – pour la Vieillesse –
Arc jurassien

Delémont

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation

Exercice 2018

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTROLE RESTREINT
AU CONSEIL DE FONDATION DE**

**Fondation Pro Senectute – pour la Vieillesse – Arc jurassien
Delémont**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, notes aux comptes, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation Pro Senectute – pour la Vieillesse – Arc jurassien, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 8 mars 2018, ce dernier a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, à la loi et aux statuts incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la note intitulée « Reporting prestations OFAS 2018 » dans l'annexe aux comptes annuels, qui explique de quelle manière le nouveau contrat de subvention conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a été pris en compte dans les comptes annuels de Pro Senectute Suisse.

Nous attirons également l'attention sur l'indication relative à la caisse de prévoyance « prévoyance.ne » et le projet de transfert des trois employés affiliés à celle-ci auprès d'une nouvelle caisse.

La Chaux-de-Fonds, le 5 mars 2019

Fiduciaire Leitenberg & Associés SA


Joane Meyrat
Expert-réviseur agréée
(Responsable du mandat)


Jacques Leitenberg
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, notes aux comptes, compte de résultat, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe).

Bilan au 31 décembre 2018

	<u>Notes</u>	<u>31.12.18</u> CHF	<u>31.12.17</u> CHF
<u>ACTIF</u>			
<u>Actif circulant</u>			
Liquidités	(1)	730 754.13	580 380.33
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	(2)	1 455 722.44	1 515 824.44
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	(3)	537 722.20	527 259.85
./. Ducreire		-29 001.15	-21 549.70
Autres créances à court terme	(4)	52 677.60	45 527.20
Actifs de régularisation	(5)	100 630.80	143 359.80
Total actif circulant		2 848 506.02	2 790 801.92
<u>Actif immobilisé</u>			
Parts sociales	(6)	200.00	200.00
Trésorerie liée à des réserves affectés	(15)	520 522.98	555 619.66
		520 722.98	555 819.66
<u>Immobilisations corporelles meubles</u>			
Mobilier	(7)	31 329.30	36 535.95
Machines et installations informatiques	(8)	113 046.60	191 747.55
Matériel aînés et sport	(9)	1.00	1.00
Matériel de repas	(10)	18 627.75	19 999.90
Installation téléphonie	(11)	1.00	1.00
		163 005.65	248 285.40
<u>Immobilisations corporelles immeubles</u>			
Immeuble Neuchâtel	(12)	341 000.00	353 500.00
Immeuble Delémont	(13)	1 362 780.00	1 411 980.00
Immeuble Tavannes	(14)	1 005 125.00	429 000.00
		2 708 905.00	2 194 480.00
Total de l'actif immobilisé		3 392 633.63	2 998 585.06
TOTAL DE L'ACTIF		6 241 139.65	5 789 386.98

Bilan au 31 décembre 2018

	<u>Notes</u>	<u>31.12.18</u> CHF	<u>31.12.17</u> CHF
<u>PASSIF</u>			
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à l'égard de tiers	(16)	686 475.05	445 440.00
Autres dettes à court terme (sans intérêts)	(17)	489 849.50	192 099.50
Dettes à court terme portant intérêts	(18)	23 000.00	23 000.00
		-----	-----
		1 199 324.55	660 539.50
 <u>Passifs de régularisation, provision à court terme</u>			
Passifs de régularisation	(19)	469 605.53	126 308.36
		-----	-----
		469 605.53	126 308.36
Total capitaux étrangers à court terme		1 668 930.08	786 847.86
 <u>Capitaux étrangers à long terme</u>			
Dettes à long terme portant intérêts	(20)	1 578 085.40	1 069 000.00
		-----	-----
		1 578 085.40	1 069 000.00
 <u>Provisions à long terme</u>			
Engagement de prévoyance	(21)	0.00	72 200.00
Provision découv.résiduel Cais.Pension NE	(22)	0.00	98 400.00
		-----	-----
		0.00	170 600.00
Total capitaux étrangers à long terme		1 578 085.40	1 239 600.00
 <u>Capital des fonds affectés</u>			
Fonds affectés	(23)	564 631.98	624 361.66
		-----	-----
Total du capital des fonds affectés		564 631.98	624 361.66

**FONDATION PRO SENECTUTE
POUR LA VIEILLESSE ARC JURASSIEN
2800 DELEMONT**

(3)



Capital de l'organisation

Capital lié généré

Réserves (24) 1 590 600.00 2 015 000.00

Capital libre généré

Capital de la fondation 50 000.00 50 000.00

Réserve libre 1 069 286.71 1 211 317.81

Perte de l'exercice -280 394.52 -137 740.35

Total capital de la Fondation 2 429 492.19 3 138 577.46

TOTAL DU PASSIF 6 241 139.65 5 789 386.98

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

	<u>31.12.18</u>	<u>31.12.17</u>
	CHF	CHF
(1) <u>Liquidités</u>		
<i>Caisse</i>		
Caisse "site Delémont"	1 112.15	389.10
Caisse "site Tavannes"	253.80	362.10
Caisse "site Neuchâtel"	571.15	186.45
Caisse "site La Chaux-de-Fonds"	1 046.25	816.90
	-----	-----
	2 983.35	1 754.55
 <i>CCP</i>		
CCP N° 17-317125-9	26 181.75	20 635.80
CCP N° 17-303541-9	33 948.36	20 287.33
CCP N° 17-184973-7	57 001.90	38 592.30
	-----	-----
	117 132.01	79 515.43
 <i>Banques</i>		
BCJ c/c N° 16 551.129.0.69	370 100.85	123 762.75
BCJ c/c N° 16 551.671.1.66	102 952.15	248 617.55
BCN c.épargne N° T 0029.48.03	113 792.15	113 770.25
BCJ c.épargne N° 42.5.588.257.90	5 824.55	2 314.25
BCJ c/c Euro N° 558.825.8.64	894.53	930.36
BCJ c/c Usd N° 558.825.9.55	58.26	57.83
BCJ c/c N° 16 551.673.1.52 (AFI)	2 744.60	2 335.10
Bonhôte No 00.111433_0.000	14 271.68	7 322.26
	-----	-----
	610 638.77	499 110.35
 Total des liquidités selon le bilan	 730 754.13	 580 380.33

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

<u>Actifs cotés en bourse détenus à court terme</u>	<u>31.12.18</u> CHF	<u>31.12.17</u> CHF
(2) <u>Titres / BCJ No 2.186.930-61</u>		
169 Parts Bonhote immobilier / val. 2.672.561.1	21 970.00	24 420.00
46 Parts GAM Precious / val. 004.478.123.2	53 590.00	56 812.30
259 Parts Edmond de Rothschild val. 12423800	33 385.10	36 829.80
585 Parts Mirabaud Swiss Alpha val. 3453367	74 599.20	86 609.25
420 MFM Fund - MFM Funds (Lux) SICAV val. 25237256	53 461.80	57 346.80
20000 Aрызta AG val. 20004481	17 870.00	18 550.00
0 Valora Holding AG val. 21128255	0.00	10 225.00
220 Nestlé SA val. 3886335	17 556.00	18 436.00
0 Gutburg Immobilien AG Obl. val. 21181638	0.00	20 360.00
115 115 act. Mirabaud Sicav val. 13134666	45 365.20	55 746.25
50000 2 3/4% Obl. CPH Ch. & Papier Hold. AG val 24761122	50 515.00	51 275.00
50000 3 5/8% Obl.Citychamp Watch & Jewellery val 24761123	48 400.00	50 725.00
0 Helvetia Schweiz Vers-ges. 2014 / val. 25589308	0.00	31 680.00
0 Aрызta AG val. 25359278	0.00	26 025.00
4800 Parts Comgest Growth PLC / val. 23878487	59 568.00	63 360.00
35000 2,5% HDLT Holding SA Hôpital de la Tour/ val.29947738	35 262.50	35 595.00
30000 2% Nant de Drance SA / valeur 30662622	30 915.00	30 630.00
35000 2 1/8% Obligation Siegfried Holding SA / val. 34067783	34 825.00	35 542.50
20000 3% MSC Cruises SA val. 34172589	20 270.00	35 700.00
35000 4% Rallye SA val. 34144032	30 275.00	36 365.00
20000 3.75% Groupe Acrotec SA / val. 36720672	20 340.00	20 700.00
35000 3% MSC Cruises SA / val. 37094356	34 125.00	35 420.00
48 Parts The Partners Fund SICAV / val. 32429034	53 574.24	51 771.84
35000 FF Group Finance Luxembourg II SA / val.38551805	2 590.00	33 582.50
560 Parts BPS Fonds Lux / Val. 21891990	57 534.40	59 506.20
30000 Gaz Capital SA 1.45% valeur 40431171	29 025.00	0.00
20000 Bauwerk Boen AG 1.875% val. 41037001	20 000.00	0.00
30000 Zur Rose Group AG / val. 42146044	30 765.00	0.00
35000 2% cph Chemie & Papier Holding AG	35 035.00	0.00

Total des titres BCJ	910 816.44	983 213.44

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

	<u>31.12.18</u>	<u>31.12.17</u>
	CHF	CHF
(2) <u>Titres / Bonhôte No 111433 0</u>		
500 Nestlé SA val. 3886335	39 900.00	41 900.00
400 Novartis SA val. 1200526	33 616.00	32 960.00
0 Obl. 2,% Firstrand Bank LTD val. 2381568	0.00	30 306.00
20000 Obl. 3.638% National Cie Kazakhstan val. 246199.05	20 400.00	31 410.00
35000 Obl. Alpiq Holding SA val. 21218403	33 425.00	31 903.00
0 Parts fonds placement Piguët Global Fund/ val 686249	0.00	51 101.00
471.39 Parts fonds placement Ruvercap Fund/ val 33740032	50 340.00	0.00
8 H20 Allegro FCP parts- HR-CHF- 4 décim./val 24752871	160 748.00	110 599.00
500 Capital Four Invest. Sicav - Sif / val. 30600587	56 340.00	56 805.00
0 Obligations Aegis SA 2,5% / val. 32542916	0.00	10 355.00
0 Abrax Merger Arbitrage Segr.Port. / val. 33748224	0.00	54 767.00
1437 Varia US Properties SA Nam.-Akt. Vink./val. 30528529	53 456.00	45 540.00
15500 Varia US Properties SA /val. 40670543	27 590.00	0.00
35000 Obl. Lafargehol Helvetia Finance SA/val.39863372	35 158.00	0.00
35000 Obl. 3,5% Proman Holding AG / val. 36274836	33 933.00	34 965.00
	-----	-----
Total des titres / Bonhôte	544 906.00	532 611.00
Total titres BCJ et Bonhôte	1 455 722.44	1 515 824.44
(3) <u>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</u>		
Créances à l'égard de tiers	537 722.20	527 259.85
./.. Ducroire	-29 001.15	-21 549.70
Avoir auprès AFI	0.00	0.00
	-----	-----
Total créances résultant de la vente de bien et de prestations de services	508 721.05	505 710.15
(4) <u>Autres créances à court terme</u>		
Impôt anticipé	11 078.35	6 233.20
Impôt anticipé (AFI)	0.00	0.00
Avances faites en faveur de clients (AFI)	36 382.00	24 294.00
Autres créances à court terme	5 217.25	15 000.00
	-----	-----
Total autres créances à court terme	52 677.60	45 527.20

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

	<u>31.12.18</u>	<u>31.12.17</u>
	CHF	CHF
(5) <u>Actifs de régularisation</u>		
Primes d' assurances 2019	68 411.00	35 725.00
Décomptes charges sociales 2018 à recevoir	754.55	196.45
Commune Val de Travers / mandat de prestation	0.00	20 000.00
Succession Niklaus à recevoir	0.00	68 250.00
Teamco Tables d'hôtes 2018 à recevoir	11 250.00	0.00
Divers (abonnements 2017, location bureau, etc.)	19 316.25	19 188.35
Actifs transitoires AFI	899.00	0.00
	-----	-----
Total actifs de régularisation	100 630.80	143 359.80
(6) <u>Immobilisations financières</u>		
Part sociale "Génération"	200.00	200.00
	-----	-----
Total immobilisations financières	200.00	200.00
Immobilisations corporelles meubles		
(7) <u>Mobilier</u>		
Solde initial	175 759.55	154 385.65
Correction de valeur au 1.01.2018	-139 223.60	-138 077.05
Investissements 2018	0.00	21 373.90
Amortissement 2018	-5 206.65	-1 146.55
	-----	-----
	31 329.30	36 535.95
L'amortissement se fait sur 10 ans		
(8) <u>Machines et informatique</u>		
Solde initial	636 495.45	480 053.95
Correction de valeur au 1.01.2018	-444 747.90	-365 619.30
Investissements 2018	22 863.75	156 441.50
Amortissement 2018	-101 564.70	-79 128.60
	-----	-----
	113 046.60	191 747.55
L'amortissement se fait sur 4 ans		

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

	<u>31.12.18</u>	<u>31.12.17</u>
	CHF	CHF
(9) <u>Matériel aînés et sport</u>		
Solde initial	43 311.90	43 311.90
Amortissements cumulés	-43 310.90	-43 310.90
	-----	-----
	1.00	1.00

L'amortissement se fait sur 6 ans

(10) <u>Matériel de repas</u>		
Solde initial	477 052.60	477 052.60
Correction de valeur au 1.01.2018	-457 052.70	-450 386.00
Investissements 2018	6 353.45	0.00
Amortissement 2018	-7 725.60	-6 666.70
	-----	-----
	18 627.75	19 999.90

L'amortissement se fait sur 6 ans

(11) <u>Installation téléphonie</u>		
Solde initial	19 476.10	19 476.10
Amortissements cumulés	-19 475.10	-19 475.10
	-----	-----
	1.00	1.00

L'amortissement se fait sur 10 ans

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

	<u>31.12.18</u> CHF	<u>31.12.17</u> CHF
Immobilisations corporelles immeubles		
(12) <u>Immeuble rue de la Côte 48a Neuchâtel</u>		
Solde initial	500 000.00	500 000.00
Correction de valeur au 1.01.2018	-146 500.00	-134 000.00
Amortissement 2018	-12 500.00	-12 500.00
	341 000.00	353 500.00
L'amortissement se fait sur 40 ans		
(13) <u>Immeuble chemin du Puits 4/6 Delémont</u>		
Solde initial	1 967 200.00	1 967 200.00
Correction de valeur au 1.01.2018	-555 220.00	-506 020.00
Amortissement 2018	-49 200.00	-49 200.00
	1 362 780.00	1 411 980.00
L'amortissement se fait sur 40 ans		
(14) <u>Immeuble chemin de la Forge 1 2710 Tavannes</u>		
Solde initial	435 348.00	0.00
Correction de valeur au 1.01.2018	-6 348.00	0.00
Investissements 2018	587 000.00	435 348.00
Amortissement 2018	-10 875.00	-6 348.00
	1 005 125.00	429 000.00
L'amortissement se fait sur 40 ans		
(15) <u>Trésorerie liée à des réserves affectées</u>		
BCJ CE N° 536.762.31	59 609.80	59 594.90
BCJ CE N° 42 5.552.819.25 / M. Bachmann	40 799.00	40 788.80
BCJ CE N° 42 5.587.630.68	54 164.50	32 043.45
BCJ CC Euro N° 558.763.1.42	6.40	6.65
Impôt anticipé	3 131.80	1 473.85
	157 711.50	133 907.65
Sous-total	157 711.50	133 907.65

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

	<u>31.12.18</u>	<u>31.12.17</u>
	CHF	CHF
(15) <u>BCJ dépôt titres No 2.186.930.60</u>		
20 ACT. BCJ nom. CHF 14.-- val. 003 299 134.8	1 060.00	1 160.00
0 Units A - Epsilon Lyxor val. 14998681	0.00	58 214.97
35000 Helvetia Cie Suisse d'assurance SA / val. 29298443	37 065.00	37 222.50
0.50 Parts H20 Multiequities FCP / val. 23444301	26 309.42	96 999.54
30000 Notes SwissLife AG / val.CH0316994646	31 410.00	32 340.00
50000 4% Groupe Acrotec SA / val. 33635278	51 100.00	52 350.00
30000 2,75% Gaz Capital SA val. 34682840	30 825.00	36 645.00
30000 1,75% Temenos Group AG / val. 36017273	29 580.00	30 780.00
25000 0% RZD Capital PLC 2017-2.10.2023 /val. 37926874	25 037.50	25 100.00
400 parts MV Immoxta Schweizer Fonds / val 42616521	51 992.00	50 900.00
30000 Rallye SA 3.25% / val. 39801377	17 400.00	0.00
2 H2O Vivace FCP / val. 24742828	61 032.56	0.00
	-----	-----
Sous-total	362 811.48	421 712.01
Total trésorerie liée à des réserves affectées	520 522.98	555 619.66
(16) <u>Dettes résultant de l'achat de bien et de prestations de services à l'égard de tiers</u>		
Factures à payer concernant la période	345 352.55	413 611.65
Pro Senectute Suisse	25 766.50	3 288.50
Pro Senectute Vaud	80.00	11 000.00
Pro Senectute BE	6 793.70	0.00
Dettes envers des collectivités publiques y.c TVA	26 504.80	17 539.85
Factures transf. en lien avec immeuble Tavannes	281 977.50	0.00
	-----	-----
Total des dettes résultant de l'achat de bien et de prestations de services à l'égard de tiers.	686 475.05	445 440.00

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

	<u>31.12.18</u>	<u>31.12.17</u>
	CHF	CHF
(17) <u>Autres dettes à court terme (sans intérêts)</u>		
Envers des institution de prévoyance	300 506.65	6 463.70
Salaires à payer	152 960.85	161 341.80
Avances faites en faveur de clients (AFI)	36 382.00	24 294.00
Dettes envers l'OFAS (fonds fédéraux)	0.00	0.00
	-----	-----
Total des autres dettes à court terme(sans intérêts)	489 849.50	192 099.50
(18) <u>Dettes à court terme portant intérêts</u>		
BCJ Hyp. No 22 553.169.6.18	20 000.00	20 000.00
BCJ Hyp. No 10 00 015.809-03	3 000.00	3 000.00
	-----	-----
Total dettes à court terme portant intérêts	23 000.00	23 000.00
(19) <u>Passifs de régularisation</u>		
Provision honoraires révision et boucllement	27 000.00	27 500.00
Décomptes charges sociales 2018 à payer	13 963.70	8 926.15
Indemnités Fonds reçus de tiers à reverser	3 370.00	6 733.00
Divers y compris note de frais du personnel décembre	29 631.10	7 908.05
Factures 2018 de repas reçues en 2019	176 596.15	9 640.00
Provision factures à recevoir mandat Val-de-Travers	0.00	9 000.00
Provisions factures à recevoir immeuble Tavannes	179 372.30	0.00
Nomad rétrocession subvention 2017 sur repas	35 663.40	54 187.20
Dettes envers l'Ofas (AFI)	4 008.88	2 413.96
	-----	-----
Total des passifs de régularisation	469 605.53	126 308.36
(20) <u>Capitaux étrangers à long terme</u>		
BCJ Hyp. No 22 553.169.6.18	625 000.00	645 000.00
BCJ Hyp. No 10 00 015.809-03	421 000.00	424 000.00
BCJ Crédit construction No 10 00 021.839-8	532 085.40	0.00
	-----	-----
Total capitaux étrangers à long terme	1 578 085.40	1 069 000.00

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

	<u>31.12.18</u>	<u>31.12.17</u>
	CHF	CHF
Provisions à long terme		
(21) <u>Engagement de prévoyance</u>		
Provision recapitalisation Caisse Pension NE	0.00	72 200.00
	-----	-----
Total engagement de prévoyance	0.00	72 200.00

Il s'agit d'une provision constituée dans le cadre de la recapitalisation de la caisse de pension de l'Etat de Neuchâtel. Le montant de Frs 72'200.-- représente le montant estimé de l'apport supplémentaire que devra verser PSAJ dès le 1er janvier 2019. Provision dissoute au 31.12.2018

(22) <u>Provision découvert résiduel Caisse Pension NE</u>		
Provision recapitalisation Caisse Pension NE	0.00	98 400.00
	-----	-----
Total provision du découvert résiduel	0.00	98 400.00

Constitution d'une provision, de Frs 49'200.--, sur 24 ans, pour faire face au découvert résiduel estimé de la Caisse de Pension NE au 1er janvier 2039 de Frs 1'179'300.--. Provision dissoute 31.12.2018.

(23) <u>Capital des fonds affectés</u>		564 631.98	624 361.66
		-----	-----
Fonds legs Marguerite Bachmann	1)	40 799.00	40 788.80
Fonds legs Georges Andrey	2)	479 723.98	514 830.86
Fonds Loro / renouvellement postes informatiques	3)	23 467.00	35 200.00
Fonds Loro / logiciel repas	4)	16 042.00	33 542.00
Fonds Migros / Aide exceptionnelle	5)	4 600.00	0.00

- 1) Attribution des intérêts 2018 de Frs 10.20 au fonds Marguerite Bachmann.
- 2) Prélèvement de l'excédent de charges 2018 de Frs 35'106.88
- 3) Prélèvement sur fonds Loro Frs 11'733.- pour l'amortissement renouv. postes informatiques
- 4) Prélèvement sur fonds Loro Frs 17'500.-- pour l'amortissement du logiciel repas
- 5) Fonds constitué par le Conseil de Fondation le 7 février 2019

NOTES AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

	<u>31.12.18</u>	<u>31.12.17</u>
	CHF	CHF
Capital de l'organisation		
(24) <u>Capital lié généré</u>		
<u>Fonds libres pour :</u>		
Acquisition et renouv. matériel informatique	101 000.00	202 500.00
Renouvellement mat. repas et amortissements	30 000.00	30 000.00
Travaux immobiliers et amortissements	755 600.00	1 078 500.00
Caisse de pension et plan social	614 000.00	614 000.00
Projet développ. du travail social communautaire	40 000.00	40 000.00
Fonds libres projets sociaux	50 000.00	50 000.00
	-----	-----
Total du capital lié généré	1 590 600.00	2 015 000.00

COMPTE DE RESULTAT 31.12.2018

	2018	2017
	CHF	CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits des prestations de service		
Avec d'autres OPS / PS CH	34 954.00	32 723.50
Avec les collectivités publiques	60 612.80	20 000.00
Autres produits des prestations de services	3 741 481.93	3 822 992.32
Contributions des collectivités publiques		
Obtenues par l'entremise de Pro Senectute Suisse	2 717 900.98	2 678 395.95
Obtenues par l'Office fédéral des sports	9 950.00	8 750.00
Reçues des cantons	921 321.60	943 112.80
Dons et legs		
Venant d'autres OPS / PS CH	3 500.00	0.00
Collecte d'automne	19 966.15	22 173.20
Legs sans but déterminé	22 972.20	68 250.00
Autres dons sans but déterminé	121 115.40	86 267.60
Autres dons avec but déterminé	16 971.40	12 340.00
Total des recettes d'exploitation	7 670 746.46	7 695 005.37
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges des prestations		
Contributions et donations versées (aides financières)	-123 730.95	-72 656.45
Frais de personnel	-3 977 334.70	-3 957 963.25
Biens, services et marchandises	-4 042 173.30	-4 013 158.34
Amortissements	-187 071.95	-154 989.85
Total des charges des prestations	-8 330 310.90	-8 198 767.89
Résultat d'exploitation	-659 564.44	-503 762.52
Produits financiers		
Intérêts financiers	24 356.00	27 716.73
Bénéfices de cours réalisés	10 149.44	2 364.60
Bénéfices de cours non réalisés	26 833.58	98 230.35
Charges financières		
Pertes de cours réalisées	-21 664.27	-625.01
Pertes de cours non réalisées	-114 270.18	-12 184.50
Intérêts bancaires	-9.98	0.00
Produits hors exploitation	74 804.20	74 333.36
Charges hors exploitation	-2 109.10	-2 189.95
Produits exceptionnels, uniques ou hors exercice	5 597.00	12 800.53
Charges exceptionnelles, uniques ou hors exercice	-112 937.20	-37 134.00
Résultat annuel avant la variation des fonds affectés et du capital de l'organisation	-768 814.95	-340 450.41
Prélèvements des fonds affectés	64 339.88	69 234.85
Attribution aux fonds affectés	-4 610.20	-12 624.79
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-709 085.27	-283 840.35
Prélèvements du capital lié généré	424 400.00	142 500.00
Prélèvements du capital libre généré	4 290.75	3 600.00
Attributions au capital lié généré	0.00	0.00
Attributions au capital libre généré	0.00	0.00
Perte (-) de l'exercice	-280 394.52	-137 740.35

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2018

	2018	2017
	CHF	CHF
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-709 085.27	-283 840.35
Diminution / augmentation du capital des fonds	-59 729.68	-56 610.06
Amortissements sur des immobilisations corporelles	187 071.95	154 989.85
Pertes provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	0.00	0.00
Bénéfice provenant de l'aliénation d'actifs immobilisés	0.00	0.00
Constitution de provisions	0.00	0.00
Dissolution de provisions	-170 600.00	0.00
Diminution / augmentation des titres	60 102.00	-86 684.02
Diminution / augmentation des créances	-10 161.30	70 070.45
Diminution / augmentation des actifs de régularisation	42 729.00	-83 981.40
Diminution / augmentation des engagements à court terme	547 166.00	-17 433.60
Diminution / augmentation des passifs de régularisation	334 916.22	104 785.45
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	222 408.92	-198 703.68
Investissements en immobilisations corporelles	-616 217.20	-613 163.40
Investissements en immobilisations financières	-224 947.95	-0.05
Désinvestissement immobilisations corporelles	0.00	0.00
Désinvestissement immobilisations financières	260 044.63	27 805.21
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-581 120.52	-585 358.24
Augmentation/(diminution) dettes financières et autres dettes à long terme	509 085.40	404 000.00
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	509 085.40	404 000.00
Variation des disponibilités	150 373.80	-380 061.92
Etat initial des liquidités (1er janvier)	580 380.33	960 442.25
Variation des liquidités	150 373.80	-380 061.92
Etat final des liquidités (au 31 décembre)	730 754.13	580 380.33

ANNEXE DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

Variation du capital des fonds affectés

	Bilan au 01.01.2018	Entrées 2018	Sorties 2018	Bilan au 31.12.18
Fonds legs Marguerite Bachmann	40 788.80	10.20	0.00	40 799.00
Fonds legs Georges Andrey	514 830.86	0.00	35 106.88	479 723.98
Fonds Loro / renouvel. Postes inform.	35 200.00	0.00	11 733.00	23 467.00
Fonds Loro / logiciel repas	33 542.00	0.00	17 500.00	16 042.00
Fonds Migros / aides exceptionnelles	0.00	4 600.00	0.00	4 600.00
	624 361.66	4 610.20	64 339.88	564 631.98

Variation du capital des fonds de la Fondation

	Bilan au 01.01.2018	Entrées 2018	Sorties 2018	Bilan au 31.12.18
Capital de la Fondation	50 000.00	0.00	0.00	50 000.00
Capital libre généré	1 211 317.81	0.00	142 031.00	1 069 286.81
Capitaux liés générés	2 015 000.00	0.00	424 400.00	1 590 600.00
Résultat annuel (perte)	-137 740.35	137 740.35	280 394.52	-280 394.52
	3 138 577.46	137 740.35	846 825.52	2 429 492.29

31.12.18	31.12.17
CHF	CHF

**Cautionnements, garanties, gages
en faveur de tiers**

Gages immobiliers	3 100 000.00	1 800 000.00
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.60	362 811.48	421 712.01
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.61	910 816.44	983 213.44
Dépôt de titres Bonhôte No 1011433-00	544 906.00	0.00

**Actifs cédés, mis en gage et sous
réserve de propriété**

Actifs mis en gage : immeubles Delémont et Tavannes	2 367 905.00	1 840 980.00
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.60	362 811.48	421 712.01
Dépôt de titres BCJ No 2.186.930.61	910 816.44	983 213.44
Dépôt de titres Bonhôte No 1011433-00	544 906.00	0.00

	31.12.18	31.12.17
	CHF	CHF
Amortissements linéaires des immobilisations		
Mobilier sur 6 ans	5 206.65	1 146.55
Matériel repas sur 6 ans	7 725.60	6 666.70
Matériel informatique sur 4 ans	101 564.70	79 128.60
Immeuble Neuchâtel sur 40 ans	12 500.00	12 500.00
Immeuble Delémont sur 40 ans	49 200.00	49 200.00
Immeuble Tavannes sur 40 ans	10 875.00	6 348.00
	187 071.95	154 989.85

Nouvelle clé de répartition des charges administratives

Pour faire suite à la demande du contrôle des finances de la République et Canton du Jura, PSAJ a modifié la clé de répartition des charges administratives en 2013, en abandonnant le précédent critère basé sur la masse salariale. Dorénavant c'est le taux d'activité de chaque employé administratif par secteur qui est retenu et ce en convertissant le taux d'activité de chaque employé administratif en équivalent plein temps (EPT). Cette clé a été validée par le Contrôle des finances le 21 janvier 2014.

Opérations et risques extraordinaires en cours

La caisse de pensions du canton de Neuchâtel présente un degré de couverture de 56,7% au 1er janvier 2018. Pour l'ensemble des personnes actives et pour les pensionnés de la Fondation Pro Senectute pour la Vieillesse Arc Jurassien cela représente **un découvert résiduel estimé de Frs 2'618'091.--** au 1er janvier 2018. En 2014, PSAJ a versé un premier acompte de Frs 322'600.-- comme mesure de recapitalisation de la Caisse de Pension NE.

En conformité avec les décisions prises par la caisse de prévoyance.NE du 28.06.2018, PSAJ a participé à la contribution unique d'assainissement à hauteur de 281'849 CHF. A ce jour des tractations sont en cours avec prévoyance.NE pour transférer les 3 personnes encore en activité à l'Allianz. S'agissant des 24 personnes pensionnées de PSAJ faisant partie de Prévoyance.NE, il semblerait que le Canton de Neuchâtel reprenne à sa charge lesdites personnes pensionnées.

	31.12.2018	31.12.17
	CHF	CHF
Transaction avec des parties liées (Produits)		
Pro Senectute Suisse / Sponsoring + dons	3 500.00	0.00
Pro Senectute Suisse / indemnités de séance	3 449.20	9 943.00
Pro Senectute Suisse / contributions pour aides financières	29 209.80	15 472.70
Pro Senectute Suisse / Formation moniteurs	720.00	0.00
Pro Senectute Suisse / contributions fête du 100ème anniversaire	0.00	7 308.00
Pro Senectute Suisse / action de Noël Migros 2016	0.00	3 838.00
Pro Senectute Berne / Win3 Subvention canton de Berne	2 295.00	0.00
Pro Senectute Berne / Subvention canton de Berne	50 000.00	0.00
Pro Senectute Vaud /Rétrocession s/ coûts internes logiciel Geras	0.00	5 000.00
	89 174.00	41 561.70

	31.12.18	31.12.17
	CHF	CHF
Transaction avec des parties liées (Charges)		
Pro Senectute Suisse / contribution de solidarité	1 777.00	3 788.95
Pro Senectute Suisse / module de perfectionnement	1 870.00	5 791.00
Pro Senectute Suisse / coordination informatique	0.00	0.00
Pro Senectute Suisse / maintenance logiciel Geras	143 481.70	110 114.90
Pro Senectute Suisse / travaux de secrétariat Croc	1 182.00	1 145.80
Pro Senectute Suisse / spot publicitaire pour recherche fonds	4 680.00	4 680.00
Pro Senectute Suisse / matériel publicitaire	0.00	2 856.00
Pro Senectute Suisse / diverses factures	1 681.60	2 108.10
Pro Senectute Suisse / contribution fête 100ème anniversaire	0.00	16 775.00
Pro Senectute Berne / portail infosenior 2018	6 793.70	6 530.10
Pro Senectute Vaud / frais de formation	1 280.00	600.00
Pro Senectute Vaud / mandat Val-de-Travers	6 000.00	11 000.00
Pro Senectute Valais / frais de formation	480.00	630.00
	169 226.00	166 019.85
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle		
Solde dû au 31 décembre	300 506.65	6 463.70
Indemnités versées aux membres des organes dirigeants		
Indemnités versées aux membres des organes dirigeants (remboursements de frais)	5 541.75	3 511.75
Indemnités versées au président de la fondation (remb. de frais)	1 410.05	1 602.30
Rémunération de la direction		
Indemnités versées aux membres de la direction	276 540.00	250 564.00
Prestations à titre gratuit, travaux bénévoles		
Travaux bénévoles effectués en heures par les organes dirigeants	600	636
Travaux bénévoles effectués en jours par des collaborateurs	12734	10516
Nombre de collaborateurs	42(EPT)	43(EPT)

Présentation des comptes annuels

La présentation des comptes annuels de l'exercice 2018 a été adaptée. Notamment, les charges qui étaient jusqu'ici présentées par fonction sont désormais présentées selon leur nature. Les comptes comparatifs de l'exercice 2017 présentés ont été adaptés en conséquence. La comparaison peut, en raison de ces changements, ne pas toujours être pertinente. Cette modification n'a eu aucun changement sur le capital et le résultat de la Fondation.

Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

Charges exceptionnelles :

Mesures supplémentaires Prevoyance.NE	111 249.00	0.00
Contrôle AVS 2013-2017	1 688.20	0.00
Trivadis, support repas 2016	0.00	3 240.00
Remboursement Nomad excédent subvention repas 2016	0.00	33 894.00
	112 937.20	37 134.00

Produits exceptionnels :

Rétrocession 2017 BCJ	2 526.30	0.00
NOMAD Décompte de charges 2017	1 223.90	0.00
Rétrocession sur coûts internes du logiciel Geras de PS VD	0.00	5 000.00
Pro Senectute Suisse / action de Noël Migros 2016	0.00	3 838.00
Ristourne cotisations caisse d'allocations familiales de 2015	0.00	740.40
Diverses recettes hors période	1 846.80	3 222.13
	5 597.00	12 800.53

Charges des domaines de prestations

Charges de projets et de prestations	7 451 124.31	7 245 531.19
Charges liées à la recherche de fonds	92 123.60	90 360.80
Charges liées à l'administration	787 062.99	862 875.90
	8 330 310.90	8 198 767.89

Reporting prestations OFAS 2018 :

Étant donné que le nouveau contrat de subvention valable du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021 s'applique pour la première fois, il subsiste au sein de l'ensemble de l'organisation certains défis et doutes quant à l'attribution des différents coûts aux prestations et domaines de prestations ainsi qu'à la distinction entre les prestations subventionnées et non subventionnées dans la comptabilité analytique tenue par les organisations cantonales et intercantionales (OPS). Diverses clés de répartition fondées sur des hypothèses et des estimations ont été utilisées dans ce cadre. Le système de contrôle interne relatif à la comptabilité analytique n'a pas encore été complètement instauré au sein des OPS. Aux cas où des révisions d'OPS donneraient lieu à des changements importants dans l'attribution des différents coûts aux prestations et domaine de prestations, le décompte adressé à l'OFAS serait corrigé immédiatement (de même que les comptes annuels, si nécessaire). Des échanges avec l'OFAS ont lieu en permanence en vue de la définition des différentes clés de répartition et de l'attribution des diverses prestations.

Au moment de l'établissement des comptes annuels, on ne savait pas avec certitude si les volumes de prestations définis avaient été atteints par les OPS. Ces dernières n'avaient en outre pas encore été soumises à une révision. D'après les extrapolations réalisées, le conseil de fondation et la direction de Pro Senectute Suisse estiment que les volumes de prestations ont été atteints. Il n'y a donc pas lieu de faire figurer dans les comptes annuels de PS CH un avoir envers une OPS ou une dette vis-à-vis de l'Office fédérale des assurances sociales (OFAS).

Si une réduction des subventions s'avérait nécessaire à la suite de révision au sein d'OPS et de la déclaration des volumes de prestations, elle serait ajoutée aux comptes consolidés de l'ensemble de l'organisation Pro Senectute ou aux comptes individuels de Pro Senectute Suisse de l'année suivante (selon le moment du constat).

Rapport de performance de la direction sur l'exercice 2018 Fondation Pro Senectute – Pour la vieillesse – Arc Jurassien

A. But de l'organisation

Selon l'article 2 des Statuts de la Fondation Pro Senectute – Pour la vieillesse – Arc Jurassien (ci-après PSAJ), les buts de l'organisation sont "de maintenir et de promouvoir aussi longtemps que possible l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées domiciliées sur le territoire qui lui est dévolu. Ce but inclut leur bien-être économique, physique et mental et leur intégration culturelle et sociale.

La Fondation s'engage pour les personnes individuelles ainsi que pour les groupes constitués essentiellement de personnes âgées. Elle suscite et renforce l'intérêt général pour la vieillesse et le vieillissement, favorise l'entraide entre les personnes âgées et l'échange d'opinions et de prestations entre les générations. En collaboration avec d'autres institutions privées ou publiques, elle peut contribuer également au bien-être d'autres groupes et population".

B. Organes dirigeants et durée de leurs fonctions

Selon l'article 5 des Statuts de PSAJ, l'organe dirigeant est le Conseil de fondation qui est "l'organe suprême de Pro Senectute - Arc Jurassien. Il en définit les règles essentielles. Il édicte les principes et prend les décisions nécessaires pour mener et organiser la fondation pour lui permettre de poursuivre ses buts et assurer son bon fonctionnement. Il compte de trois à quinze membres. Il se constitue lui-même. Ses membres sont élus pour quatre ans et son rééligibles pour deux autres périodes au plus".

2018 a été la première des 4 années de présidence pour Stéphan Chopard, directeur de l'EMS Les Roches à Orvin; la collaboration avec la direction s'est déroulée avec efficacité et dynamisme. A la fin de l'année, M. François Nyfeler de Saint-Imier nous annonçait sa décision de se retirer du Conseil, après un mandat de 4 ans. Son remplacement est en bonne voie. En plus des 6 séances ordinaires, le Conseil a pris l'excellente habitude de se retrouver pour une "journée au vert" qui lui permet d'aborder des sujets stratégiques liés à l'actualité de la Fondation. En 2018, à Neuchâtel, c'est un comédien professionnel qui a été invité pour travailler avec le CF sur la dynamique de groupe.

C. Direction responsable de la gestion

L'année 2018 a été marquée par le début du nouveau contrat de subvention OFAS (2018-2021) et, en raison des "changements de paradigmes" que ce contrat a introduits, on peut qualifier l'exercice 2018 de *compliqué*. Alors que la masse financière nous permettant de fournir les

prestations reconnues par l'OFAS est en recul, le travail administratif pour se les faire reconnaître ne cesse d'augmenter...

Comme les paramètres pour déclarer les prestations de la consultation sociale ont changé, cela ne fait pas sens de comparer les chiffres 2018 à ceux de l'année précédente; nous constatons néanmoins que les problèmes sociaux des aînés ne vont pas en diminuant et que notre service est de plus en plus sollicité. Le secteur est toujours dirigé par M. Gérard Bonvallat, qui assume également la responsabilité du secteur des Services et de la coordination du bénévolat dans l'institution.

Le souci de PSAJ d'orienter ses prestations particulièrement sur les personnes âgées vulnérables reste constant et se reflète bien dans les prestations de PS Services (accompagnements administratifs, visites à domicile, déclarations d'impôts) qui sont en sensible augmentation.

Dans le domaine des cours (anciennement PS Sport et Mouvement et PS Formation), le nombre de prestations est en forte augmentation, malgré la menace que fait planer le contrat OFAS sur certaines prestations qui ne seront peut-être plus subventionnées, car plus reconnues comme destinées à des vulnérables.

Le secteur des repas à domicile a vécu pour la quatrième année consécutive une année 2018 en recul net (moins 4'486 repas en comparaison avec 2017) avec la livraison de 171'904 repas au domicile des personnes âgées des cantons du Jura et de Neuchâtel. Cela suscite des inquiétudes, car les mesures prises jusqu'à maintenant ne sont visiblement pas suffisantes pour inverser cette tendance baissière. L'étude menée par une étudiante de la HEG-Arc n'a pas révélé de nouveaux éléments éclairant les tendances du marché et n'a pas permis de développer une réflexion marketing sur cette problématique de la baisse des commandes. Le Conseil a décidé de créer un groupe de travail pour se pencher sur les mesures à prendre. Une collaboration avec la Fondation Compétences bénévoles est en cours pour proposer des solutions d'ici fin juin 2019. Pour le tout début de 2019, nous avons établi une nouvelle convention de collaboration avec la fondation Les Chevrières/Burrus à Boncourt.

2018 a vu la mise en place et le déploiement d'un nouveau projet dont nous sommes très fiers : win3, des seniors dans les salles de classe. Nous sommes très reconnaissants à nos collègues biennois qui nous ont permis de reprendre leur concept et de l'adapter à notre région de l'Arc jurassien. Dès le début de l'année, nous avons pu conclure deux contrats de collaboration de deux ans avec la Ville de Neuchâtel pour 20 classes et avec la municipalité de Saint-Imier pour 5 classes (entretemps, le projet va être étendu à deux nouvelles classes dès août 2019). La couverture médiatique a été excellente et ce projet a donné envie à plusieurs autres communes de se lancer dans win3. En automne, Rebeuvelier a ouvert une classe et nous avons établi une convention avec la commune de Courrendlin pour démarrer le projet à la rentrée d'août 2019. A l'heure actuelle, plusieurs communes jurassiennes vont se lancer dans le projet et d'autres sont encore en réflexion. Ce projet nous permet d'offrir une nouvelle forme de bénévolat aux seniors de l'Arc jurassien, ce qui, visiblement, les réjouit ! Il permet aussi de développer de nouveaux partenariats avec les communes, ce qui diversifie les sources de financements au-delà des Cantons et de la Confédération.

La structure de travail liée à la comptabilité a connu un changement important en 2018: Mme Patricia Walzer a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière et nous avons engagé comme nouvelle comptable Mme Nathalie Schaller qui tient la comptabilité depuis le 1^{er} juin; elle continue de pouvoir compter sur le soutien de M. Martial Schaller de BDO Visura jusqu'au

bouclément des comptes 2018. Les comptes 2018 ont constitué le premier exercice contrôlé par la Fiduciaire Leitenberg et Associés SA.

La direction a continué de suivre le domaine informatique, qui revêt une importance de plus en plus stratégique, par son engagement dans la commission nationale informatique de Pro Senectute Suisse où elle représente la CROC. Elle a cherché aussi à convaincre des OPS alémaniques de choisir GERAS comme outil de gestion global et ce "chantier" a pris un temps considérable en 2018.

La direction a représenté également la CROC au sein de la Commission des prestations et de coordination (CPC) jusqu'au 30 juin 2018 et a fait partie de la délégation qui est allée à Berne négocier le nouveau contrat de subvention OFAS 2018-2021. Cela a représenté un nombre considérable de séances et donc un gros investissement en temps.

Un événement exceptionnel qui a marqué l'exercice 2018 est la rénovation du bâtiment de Tavannes acquis en 2017 pour y installer nos nouveaux bureaux. Le bureau d'architecture Kistler et Vogt de Bienne, a mené à bien, en collaboration avec la Commission de construction, composée de Martine Tillmann, de Stéphan Chopard et du directeur, ce vaste projet de rénovation.

D. Relations avec des organisations partenaires

Outre les partenaires publics que sont la Confédération, les trois Cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel ainsi que les communes de l'Arc Jurassien, PSAJ a entretenu en 2018 des relations régulières avec les institutions et entreprises suivantes :

- Association Alzheimer Jura
- Alter Ego Jura
- AJAS, Association jurassienne de l'action sociale
- ANIAS, Association neuchâteloise des institutions de l'action sociale
- AROSS, Association réseau orientation santé social
- AVIVO des cantons de Neuchâtel et du Jura
- Association RIO
- Bénévolat Jura
- Bénévolat Neuchâtel
- Boomerang Marketing SA (site Internet)
- CNP, Centre neuchâtelois de psychiatrie
- Croix-Rouge Neuchâtel / Jura / Jura bernois
- EMS les Charmettes, Neuchâtel
- EMS, Bevaix
- FAS, Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale
- Fondation jurassienne d'aide et de soin à domicile
- Fondation La Chrysalide pour les soins palliatifs
- Fondation MAR, Maison des associations et home de l'Ermitage, Ville de Neuchâtel
- Fondation Chez Nous
- Fondation Teamco
- Fondation O2
- GAS, groupement de l'action sociale Jura Bernois
- HJU, Hôpital du Jura

- HJUBE, Hôpital du Jura bernois
- HJB Restauration Sàrl, La Chaux-de-Fonds
- HNE, Hôpital neuchâtelois
- Intus Data
- MDA, Mouvement des aînés
- NOMAD, Neuchâtel organise son maintien à domicile
- Palliative.ch
- Pro Senectute latines (CROC) et Pro Senectute Suisse
- Pro Senectute Berne (www.infosenior.ch)
- Pro Senior Berne
- Pourcent Culturel Migros / Tavolata
- Qualibroker SA, courtier en assurances
- Résidence des Cerisiers, Miserez
- Résidence La Courtine, Lajoux
- Régie Vauclair SA (bâtiment de Delémont)
- Secours suisse d'hiver (comité national et comité neuchâtelois)
- SIEN, Service informatique de l'entité neuchâteloise
- Service de la jeunesse et de l'intégration de la Ville de Neuchâtel, SEMO (Cyberthé)
- Service de la jeunesse de la ville de la Chaux-de-Fonds (Cyberthé)
- Trivadis SA, Lausanne
- U3a, Université du 3^{ème} âge
- Ville de Neuchâtel
- Ville de Saint-Imier

La collaboration de PSAJ avec les autorités communales dans le Jura bernois se poursuit au travers des travaux de la commission permanente sur la politique du 3^{ème} âge à laquelle participe Gérard Bonvallat.

Concernant le Canton du Jura, PSAJ continue de jouer un rôle central dans la mise en place du Réseau d'information et d'orientation (RIO) lié à la PMS. Une association a été créée en novembre 2018 et nous allons concrètement commencer le travail en mars 2019 avec l'engagement d'une de nos assistantes sociales à 30% dans ce projet pilote. En collaboration avec la Fondation O2 chargée de la prévention santé dans le Jura, nous avons élaboré un programme d'action cantonal (PAC 65+) centré sur le mouvement et la nutrition et destiné à développer les prestations Gym 'équilibre, Domigym, tables d'hôtes et repas à domicile.

Des négociations sont en cours avec le Service de l'action sociale de la RCJU pour le prochain contrat de prestations 2020-2022. L'enjeu se situe dans une meilleure valorisation des prestations sociales de PSAJ (qui permettent notamment d'éviter la mise en place de mandats de curatelle, coûteux pour la collectivité publique) et une meilleure reconnaissance du caractère de prestation d'intérêt général de notre secteur repas.

Dans le Canton de Neuchâtel, en collaboration avec le Service de la Santé publique chargé de la prévention santé, nous avons aussi élaboré un programme d'action cantonal (PAC 65+) centré sur le mouvement et la nutrition et destiné à développer les prestations Gym 'équilibre, Domigym, tables d'hôtes et repas à domicile.

Des négociations sont en cours également avec le Service de l'Action sociale du canton de Neuchâtel pour le prochain contrat de prestations 2020 avec les mêmes enjeux : une meilleure valorisation des prestations sociales de PSAJ (qui permettent notamment d'éviter la mise en place de mandats de curatelle, coûteux pour la collectivité publique) et une meilleure reconnaissance du caractère de prestation d'intérêt général de notre secteur repas.

Nous avons également pu achever le mandat que nous a confié la commune de Val-de-Travers; ce mandat consistait à analyser les prestations socio-sanitaires existantes au Val-de-Travers en vue de développer une politique gériatologique.

E. Buts fixés pour l'exercice 2018 et description des mesures prises pour les atteindre

L'exercice 2018 a enfin permis de finaliser le projet de révision de la nouvelle grille salariale et de la mise à jour des descriptifs de fonctions. Ce projet a été mené à bien avec le concours de Marion Lang, mandataire RH, et la nouvelle grille salariale est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Le résultat financier est sensiblement moins bon que ce que le budget prévoyait.

Fait à Neuchâtel et Delémont, le 25 février 2019

PRO SENECTUTE ARC JURASSIEN



François Dubois
Directeur